

 <p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p>	<p>Domaine : DROIT-ECONOMIE-GESTION Mention : DROIT</p> <p>RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE</p> <p>LICENCE DROIT 1^{ère} Année (L1)</p> <p>Responsable Pédagogique : Stéphanie BLOT-MACCAGNAN</p>	<p>Année Universitaire 2019-2020</p>
---	--	---

Ce diplôme de LICENCE sur 3 ans est destiné à donner aux étudiants une formation générale dans les grandes matières juridiques et une initiation à la science politique, tout en offrant une ouverture assez large, surtout en 1^{ère} année, vers d'autres disciplines. Elle a pour objectif d'assurer les bases indispensables à toute formation d'ordre juridique et politique avant de s'engager vers des domaines spécialisés du droit et de la science politique.

Attention : le nombre d'inscription sur l'ensemble de la Licence est limité à 5 ans.

1- Organisation des enseignements

Article 1 : Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignements capitalisables, et sont dispensés sous forme de cours et/ou de travaux dirigés. Sauf dispositions spéciales, l'étudiant doit suivre tous les enseignements constitutifs de toutes les unités d'enseignement (UE) du semestre.

La demande de **Dispense d'assiduité aux TD** doit se faire auprès du bureau pédagogique, au plus tard avant le début des TD et sur présentation de justificatifs (salariés, sportifs de Haut Niveau, etc...).

Article 2 :

Semestre 1

UE 1 : les étudiants doivent suivre l'enseignement de *Droit Civil 1 : Les personnes* en cours magistral (CM) et travaux dirigés (TD).

UE 2 : les étudiants doivent suivre l'enseignement de *Droit Constitutionnel 1* en CM et TD.

UE 3 : les étudiants doivent suivre l'enseignement de *Formation historique au Droit* en CM et TD.

UE 4 : les étudiants doivent suivre 3 enseignements obligatoires :

- *Vie politique française 1*
- *Introduction au Droit*
- *Relations internationales*

Compétences transversales : les étudiants doivent suivre l'ensemble de ces enseignements :

- *Compétences écrites 1 – Français Ecrit+ :* Test de positionnement et formation
- *Langue vivante 1 – Anglais :* Formation en ligne via Moodle et en Centre de Ressource en Langues (CRL).
- *Compétences informationnelles 1 :* Formation sur plateforme Moodle.

Semestre 2

UE 1 : les étudiants doivent suivre l'enseignement de *Droit Civil 2 : Les biens* en CM et TD.

UE 2 : les étudiants doivent suivre l'enseignement de *Droit Constitutionnel 2* en CM et TD.

UE 3 : les étudiants doivent suivre 3 enseignements obligatoires :

- *Vie politique française 2*
- *Histoire du Droit*
- *Organisation administrative*

UE 4 : les étudiants doivent choisir 1 enseignement obligatoire parmi :

- *Grands systèmes juridiques*
- *Histoire institutionnelle*

Compétences transversales : les étudiants doivent suivre l'ensemble de ces enseignements :

- *Compétences numériques 1 :* Test de positionnement sur plateforme PIX et formation sur Moodle
- *Langue vivante 2 – Anglais :* Formation sur Moodle et en CRL
- *Préprofessionnalisation 1 :* Formation sur Moodle

2- Contrôle des connaissances

Article 3 : La convocation aux examens se fera par le biais de l'Environnement Numérique de Travail et du site internet.

Article 4 : Au sein de chaque UE, la compensation entre les notes obtenues en application de l'article 5 s'effectue sans note éliminatoire. Exception faite des ECUE de compétences transversales qui ne se compensent pas au sein de l'UET. Chaque UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Article 5 : L'application du principe de la compensation est automatique aux UE. Un semestre de Licence est validé quand l'étudiant a obtenu : la moyenne compensée aux enseignements fondamentaux **et** une moyenne générale $\geq 10/20$ (cf tableau). Les étudiants **non admis au semestre** conservent les UE acquises. Chaque UE non validée implique de repasser les matières non acquises (note $< 10/20$) en session 2. L'année est validée quand l'étudiant a obtenu : la moyenne compensée aux enseignements fondamentaux des 2 semestres **et** une moyenne annuelle au moins équivalente à 10/20. **Les étudiants ajournés à l'année redoublent en conservant les UE acquises et repassent toutes les matières dans les UE non acquises, y compris les notes supérieures à 10/20.**

Article 6 : Notation des épreuves d'examen

Les UE fondamentales sont affectées d'un coefficient 2 et les autres UE sont affectées d'un coefficient 1. L'ensemble des épreuves est noté sur 20. La note de contrôle terminal (CT) et la note de TD font une moyenne globale pour chaque matière. Chaque moyenne de matière est utilisée pour calculer la moyenne de l'UE. La présence aux TD est obligatoire : 2 absences non justifiées peuvent entraîner un 0/20.

Article 7 : Nature et durée des épreuves (cf. tableau ci-dessous)

Semestre 1

UE 1 : Les étudiants auront, en fin de semestre, 1 épreuve écrite de 2 heures.

UE 2 : Les étudiants auront, en fin de semestre, 1 épreuve écrite de 2 heures.

UE 3 : Les étudiants auront, en fin de semestre, 1 épreuve écrite de 2 heures.

UE 4 : Les étudiants auront, en fin de semestre, 3 épreuves écrites d'1 heure.

Compétences transversales :

- *Compétences écrites 1 – Français Ecri+ :* Évaluation formative en cours de semestre et sommative sur poste en fin de semestre.
- *Langue vivante 1 – Anglais :* QCM en présentiel sur poste informatique en fin de semestre.
- *Compétences informationnelles 1 :* QCM sur poste informatique en fin de semestre.

Semestre 2

UE 1 : Les étudiants auront, en fin de semestre, 1 épreuve écrite de 3 heures.

UE 2 : Les étudiants auront, en fin de semestre, 1 épreuve écrite de 3 heures.

UE 3 : Les étudiants auront, en fin de semestre, 3 épreuves écrites d'une durée d'1 heure chacune.

UE 4 : Les étudiants auront, en fin de semestre, 1 épreuve écrite d'1 heure sur l'option choisie.

Compétences transversales :

- *Compétences numériques 1 :* Evaluation sur la plateforme PIX en fin de semestre.
- *Langue vivante 2 – Anglais :* QCM en présentiel sur poste informatique en fin de semestre.
- *Préprofessionnalisation 1 :* QCM sur poste informatique en fin de semestre.

Article 8 : Contrôle continu

Chaque matière de TD donne lieu à une notation continue sur 2 notes minimum (participation, écrit, oral, etc.). La présence aux TD est obligatoire (cf article 6 du présent règlement pédagogique).

Article 9 : Bonus facultatifs (Bonus sport ou bonus engagement)

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bonification (max. de 0.25 points) qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus sont cumulables au semestre.

Article 10 : Session 2

La 2ème session du semestre est organisée dans les mêmes conditions de contrôle terminal que la première. Lors de la session 2, une épreuve terminale (regroupant CM et TD) est organisée pour chaque matière.

**LE DIPLOME DE LICENCE NE PEUT ETRE OBTENU ET DÉLIVRÉ
QU'APRÈS VALIDATION DES 6 SEMESTRES.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté de Droit et Science Politique - Bureau des Licences (B. 112) Av. Doyen Louis Trotabas – 06050 Nice cedex 1
Tel : +33 04.89.15.25.33/39/30 – Courriel : droit.scolarité.licence@unice.fr – Web : droit.unice.fr

UE et Matières	Type d'épreuves terminales	Notation continue (TD)	Coefficient des matières	Notation de l'UE	Crédits ECTS
SEMESTRE 1					
Enseignements fondamentaux (faisant l'objet d'une moyenne compensée /20 déterminante pour la validation du semestre) :					
UE1 : DROIT CIVIL 1 (LES PERSONNES)	1 ÉCRIT de 2h	2 évaluations minimum		/20 (Coef. 2)	6
1 enseignement obligatoire (CM+TD) :					
- CM Droit civil 1 : Les personnes	/20		1		
- TD Droit civil 1 : Les personnes		/20	1		
UE2 : DROIT CONSTITUTIONNEL 1	1 ÉCRIT de 2h	2 évaluations minimum		/20 (Coef. 2)	6
1 enseignement obligatoire (CM+TD) :					
- CM Droit constitutionnel 1	/20		1		
- TD Droit constitutionnel 1		/20	1		
UE3 : FORMATION HISTORIQUE AU DROIT	1 ÉCRIT de 2h	2 évaluations minimum		/20 (Coef. 2)	6
1 enseignement obligatoire (CM+TD) :					
- CM Formation historique	/20		1		
- TD Formation historique		/20	1		
Enseignements obligatoires (sans TD) :					
UE4 : ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE OBLIGATOIRES	3 ÉCRITS de 1h			/20 (Coef. 1)	6
3 enseignements obligatoires (CM) :					
- CM Vie politique française 1	/20		1		
- CM Introduction au Droit	/20		1		
- CM Relations internationales	/20		1		
UET : UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS TRANSVERSES		Une note par compétence		/20 (Coef. 1)	6
3 compétences obligatoires :					
- Compétences écrites 1 - Français Ecrit+	Evaluation formative en cours de semestre et sommative sur poste en fin de semestre				
- LV1 Anglais	QCM en présentiel sur poste informatique en fin de semestre.				
- Compétences informationnelles 1	QCM sur poste informatique en fin de semestre.				
TOTAL SEMESTRE 1				/20	30
SEMESTRE 2					
Enseignements fondamentaux (faisant l'objet d'une moyenne compensée /20 déterminante pour la validation du semestre) :					
UE1 : DROIT CIVIL 2 (LES BIENS)	1 ÉCRIT de 3h	2 évaluations minimum		/20 (Coef. 2)	6
1 enseignement obligatoire (CM+TD) :					
- CM Droit civil 2 : Les biens	/20		1		
- TD Droit civil 2 : Les biens		/20	1		
UE2 : DROIT CONSTITUTIONNEL 2	1 ÉCRIT de 3h	2 évaluations minimum		/20 (Coef. 2)	6
1 enseignement obligatoire (CM+TD) :					
- CM Droit constitutionnel 2	/20		1		
- TD Droit constitutionnel 2		/20	1		
Enseignements obligatoires (sans TD) :					
UE3 : ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	3 ÉCRITS de 1h			/20 (Coef. 1)	6
3 enseignements obligatoires (CM) :					
- CM Vie politique française 2	/20		1		
- CM Histoire du Droit	/20		1		
- CM Organisation administrative	/20		1		
UE4 : ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	1 ÉCRIT de 1h			/20 (Coef. 1)	6
1 enseignement optionnel (CM) au choix parmi :					
- CM Grands systèmes juridiques	/20		1		
- CM Histoire institutionnelle	/20		1		
UET : UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS TRANSVERSES		Une note par compétence		/20 (Coef. 1)	6
3 compétences obligatoires :					
- LV2 Anglais	QCM en présentiel sur poste informatique en fin de semestre.				
- Compétences numériques 1	Evaluation sur la plateforme PIX en fin de semestre.				
- Préprofessionnalisation 1	QCM sur poste informatique en fin de semestre.				
TOTAL SEMESTRE 2				/20	30
TOTAL ANNÉE				/20	60